



Chasse au cerf de Virginie en groupe
ENGAGEMENT
 (Règlement du MFFP)

Responsable du groupe : _____

Nombre de chasseurs : _____
 (6 chasseurs maximum)

Chalet(s) : _____

Ne rien inscrire dans les zones grisées.

Les titulaires de permis de chasse au cerf de Virginie dont les noms apparaissent ci-après conviennent de partager leur limite de capture conformément aux modalités prévues au Règlement sur les activités de chasse.

Territoire :

Pourvoirie la Réserve Boismenu
 1, chemin du Lac Perras
 Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S1

Engagement valide :

du : _____
 au : _____

Identification des chasseurs		
Nom	Signature	N° permis de chasse

Date : _____

Personne autorisée : _____

Veuillez porter cet engagement sur vous en activité de chasse